

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1^{er} degré

Université de Picardie Jules Verne - UPJV

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Psychologies, éducations, enseignements

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne - UPJV

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1^{er} degré* vise à former les futurs professeurs des écoles maîtrisant les compétences professionnelles définies par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). Le but affirmé de la mention est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles et les fondamentaux théoriques, empiriques et pratiques, relatifs aux disciplines enseignées à l'école et au système éducatif. Ainsi, outre la préparation à l'acquisition du niveau du master, la formation intègre une préparation au concours de professeur des écoles (CRPE) : des unités d'enseignement (UE) spécifiques au concours en M1 et un cursus adapté en M2.

Le parcours *Professorat des écoles* (PE) propose une formation sur deux ans, qui repose sur un équilibre entre formation disciplinaire (portant sur les domaines et disciplines enseignées à l'école) et stages : d'observation en 1^{ère} année, en responsabilité ou de pratique accompagnée en 2nde année, selon que les étudiants sont ou non lauréats du concours de recrutement au professorat des écoles (CRPE). L'année de master 2 s'effectue en alternance pour les étudiants fonctionnaires stagiaires (cursus 1). Pour les autres étudiants, notamment ceux qui n'ont pas obtenu le concours, une formation spécifique est prévue, permettant de prendre en compte les aspects professionnels de la formation et de préparer à nouveau le concours (cursus 2).

Outre le professorat des écoles, le master se propose de former des étudiants susceptibles de trouver des débouchés dans des métiers connexes (métiers de l'animation, de la médiation scolaire, accompagnement scolaire et éducatif, métiers du conseil et de l'accompagnement dans le cadre de la formation tout au long de la vie, médiation culturelle).

La formation, pilotée par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), est dispensée sur les sites d'Amiens, Beauvais et Laon.

La mention a développé un parcours *Ouverture à l'international* qui ne peut être apprécié dans le présent rapport en raison de son ouverture programmée à la rentrée 2016.

Analyse

Objectifs

Les objectifs s'inscrivent dans le cadre réglementaire en cours pour le master *MEEF 1^{er} degré* (parcours *PE*) visant à former les futurs professeurs des écoles et s'appuient sur le référentiel des compétences (connaissances fondamentales théoriques et pratiques) nécessaires à l'exercice à ce métier.

Les difficultés inhérentes à l'académie (échec scolaire, baisse de niveau) et les réalités socio-économiques sont prises en compte ; le master a pour objectif de former des enseignants capables de lutter contre l'échec scolaire et d'intervenir

<p>dans tous les secteurs concernés par les difficultés scolaires. Outre la réussite au concours, l'objectif complémentaire est d'accompagner le maximum d'étudiants, souvent de milieu modeste, afin de leur permettre d'accéder à un niveau master et de trouver des débouchés en dehors du seul professorat des écoles.</p>
<p>Organisation</p>
<p>Le master <i>MEEF 1^{er} degré</i> comporte deux parcours : un parcours <i>PE</i> (qui comprend notamment l'expérimentation à partir de la rentrée 2016 du dispositif contractuel alternant (DCA) accessible dès la première année (M1)) et un parcours <i>Ouverture à l'international</i> qui doit ouvrir à la rentrée 2016.</p> <p>L'organisation en 5 blocs suit le référentiel master ; la diversité du métier de professeur des écoles est prise en compte (par exemple, par l'existence d'un module spécifique de 30h pour la maternelle). Les contenus sont traités de façon spiralaire entre les deux années (M1-M2), ce qui doit permettre à l'étudiant de progresser en renforçant ses acquis.</p> <p>L'objectif du tronc commun est, entre autres, d'améliorer la cohérence entre M1 et M2 et de construire une culture commune (existence de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) inter-degrés) afin de « casser » les représentations des étudiants sur les cycles existants (primaire, collège et lycée).</p> <p>Il y a équilibre sur les deux années en termes de crédits ECTS et de volume horaire entre connaissances « académiques », approches multiculturelles et apprentissage professionnel, ce dernier montant normalement en puissance en M2.</p> <p>Des modules spécifiques de re-préparation au concours (approfondissement de notions, préparation aux épreuves) sont proposés aux étudiants de M2 non lauréats (cursus 2) ; il est cependant difficile de voir en quoi ils se distinguent ou non du bloc disciplinaire et didactique de M1. Le projet de préparation spécifique aux oraux est intéressant et mérite d'être mis en place assez tôt dans l'année de M1.</p> <p>Des problèmes d'organisation liés aux trois sites, au nombre important d'étudiants et de stagiaires, à l'augmentation d'étudiants venant d'autres formations que du niveau licence, aux difficultés pour trouver des intervenants de terrain, notamment professeurs d'écoles maîtres formateurs (PEMF) et directeur d'école d'application (DEA) en nombre suffisant pour le suivi des stages, particulièrement sur les sites de Beauvais et Laon, risquent de gêner la dynamique globale du projet et de faire naître des insatisfactions.</p> <p>Une réflexion a été menée par l'équipe pédagogique sur la réalisation pratique de la formation. Les difficultés rencontrées sont explicitées. Là encore, elles semblent toucher à la culture commune et à des questions transversales (donc essentiellement au tronc commun) plus qu'à des difficultés inhérentes au parcours <i>PE</i>. Malgré une longue analyse des forces et des faiblesses mêlées, on a parfois du mal à voir ce qui est spécifique du master <i>MEEF 1^{er} degré</i>, notamment sur les contenus disciplinaires (même si on voit l'existence d'un choix majeure/mineure entre français et mathématiques, qui permet de répondre à la diversité des étudiants et de leur origine).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le parcours <i>PE</i> s'inscrit dans l'ESPE de l'Académie d'Amiens. L'enseignement est réparti sur trois pôles (Amiens, Beauvais et Laon). Le dispositif en cours de constitution d'un pôle Humanités devrait permettre une plus grande communication entre l'ESPE et l'Université de Picardie Jules-Verne.</p> <p>L'ESPE, qui n'a pas de structure de recherche propre, collabore avec les différentes structures de recherche de l'Université de Picardie Jules Verne, notamment en sciences de l'éducation (par exemple co-organisation de journées d'études).</p> <p>Cette richesse partenariale est inscrite dans une dynamique d'élargissement des relations au-delà du réseau des ESPE : l'ESPE de Picardie bénéficie d'un large réseau appuyé sur des conventions signées avec diverses associations ou institutions qui ont permis différentes actions (journées des éditeurs, journées sportives, aide aux devoirs procurée par les étudiants, etc.).</p> <p>Les partenaires institutionnels interviennent dans la formation, notamment financièrement à travers des bourses (jusqu'à émanant de la région Picardie : dispositif « mille bourses pour 1 000 enseignants » dont la part réservée à ce master, si elle existe, n'est pas précisée). La définition géographique nouvelle de la région (Hauts de France) semble faire naître des inquiétudes sur l'avenir (relations avec l'ESPE de Lille).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle avec une composition diversifiée (28 % des titulaires ESPE sont enseignants-chercheurs, 60 % titulaires d'un concours du 1^{er} et du 2nd degrés et détachés dans le supérieur, 12 % enseignants à temps partagé (enseignants de terrain 2nd degré intervenant en vacances et des PEMF/DEA mis à disposition par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale) pour le 1^{er} degré). Ce large réseau d'acteurs professionnels fait la force du master.</p> <p>Une faiblesse en professeurs d'Université est signalée pour l'ESPE (sur les 34 enseignants-chercheurs (EC) en poste à l'ESPE, 33 sont des maîtres de conférence (MCF)), à laquelle s'ajoute un déséquilibre en EC entre les centres (Amiens, Beauvais, Laon : 23 de ces EC sont basés à Amiens) — même si le nombre des EC tend à augmenter depuis 2013), ce qui est intéressant pour un master dont les liens avec la recherche sont et doivent être affirmés.</p> <p>Il semble que les formateurs de terrain interviennent bien moins en M1 qu'en M2 : il est signalé qu'en 2015-2016, il n'a pas été possible de mettre en place le suivi des M1 en stage, le nombre de formateurs à l'ESPE étant insuffisant et la</p>

priorité ayant été donnée au tutorat de suivi des fonctionnaires stagiaires. Cependant, aucun chiffre précis n'est donné.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'attractivité de la formation (inscriptions en hausse puisque les effectifs de M1 sont passés de 208 en 2011-2012 à 355 en 2015-2016) et la réussite aux examens (taux de réussite passant de 78,38 % en 2013-2014 à 80,37 % en 2014-2015) se conjuguent favorablement avec les besoins à satisfaire en enseignants. Les publics particuliers (« échoués » en master et/ou au concours, étudiants salariés, handicaps) sont pris en compte (notamment existence d'une attestation universitaire d'enseignement complémentaire pour les étudiants ayant obtenu d'autres masters).</p> <p>Tous les étudiants qui ont réussi le concours et le master et qui sont proposés à la titularisation sont en poste dans une école primaire de l'Académie.</p> <p>Les étudiants titulaires du master mais ayant échoué au concours deviennent contractuels et font des remplacements tant dans le public que dans le privé. Ces étudiants repassent de nouveau le concours en candidats libres l'année suivante ou même quelques années après.</p> <p>D'autres dispositifs existent : ainsi il leur est proposé de s'insérer dans d'autres métiers que l'enseignement. Ceux qui ont échoué pour la deuxième fois au concours reçoivent une aide logistique du conseil régional et de la cellule d'emploi des cadres à Amiens pour permettre une réorientation professionnelle.</p>
Place de la recherche
<p>Les liens avec la recherche ne sont pas spécifiques au master <i>MEEF 1^{er} degré</i>, mais s'inscrivent dans le cadre plus général des liens entre l'ESPE et l'Université. Les formateurs sont soutenus pour qu'ils puissent participer à des colloques universitaires (à l'Université Jules Verne ou ailleurs) proposés par les équipes de recherche de l'Université Jules Verne.</p> <p>L'intégration de la recherche dans le cursus de formation apparaît opportune et stimulante. Le lien avec la recherche, spécifiquement dans le domaine didactique, est affirmé, ce qui est satisfaisant. La démarche de recherche est intégrée dans les formations. Le lien entre M1 et M2 pour le mémoire réflexif est souligné : il permet un approfondissement de la recherche. La possibilité pour les étudiants de donner une visibilité à leurs travaux (expositions, théâtre, etc.) est intéressante. Elle permet le lien entre le master et la « société civile ».</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est essentiellement soutenue par deux blocs, le bloc 3 Contexte d'exercice du métier (tronc commun) et le bloc 4 Mise en situation professionnelle.</p> <p>Le bloc 4 s'articule autour des stages en alternance en maternelle et dans tous les cycles de l'école primaire (observation et pratique accompagnée en M1, stage en responsabilité en M2 pour les fonctionnaires stagiaires, pratique accompagnée pour les M2 cursus 2). Ces stages sont analysés au sein d'ateliers de pratique professionnelle de 30h, et donnent lieu à un écrit réflexif, fondé sur des lectures scientifiques et sur une problématique liée à l'exercice du métier.</p> <p>Dans le bloc 3 sont étudiées, à travers une collaboration ESPE-rectorat, les questions transversales (comme histoire de l'éducation, psychologie, diversité des publics, laïcité). Trois parcours individualisés sont possibles : un « tronc commun classique » de 40h, un « tronc commun parcours adaptés 1 » de 24h, destiné aux fonctionnaires stagiaires à mi-temps, un « tronc commun parcours adaptés 2 » (2 journées de 6h sur thématiques choisies) pour les fonctionnaires stagiaires à temps plein.</p> <p>De plus, des conventions, notamment avec des associations, permettent de favoriser un accès à d'autres professions que l'enseignement ; des projets culturels et interdisciplinaires ouvrent aux étudiants d'autres domaines professionnels que l'enseignement (littérature de jeunesse, spectacles).</p> <p>Depuis la rentrée 2016, l'académie d'Amiens expérimente pour une cohorte de 30 étudiants contractuels (15 dans l'Aisne et 15 dans l'Oise) le DCA (dispositif contractuel alternant) en M1 <i>MEEF 1^{er} degré</i>.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des stages, considérés comme la pierre angulaire de la formation, est clairement légitimée et la mise en stage suit les préconisations ministérielles. Les futurs professeurs des écoles suivent trois stages : un stage d'observation (une semaine groupée) et deux stages de pratique accompagnée dans les trois cycles de l'école primaire ou à défaut maternelle et élémentaire (une semaine groupée et quatre jours filés dans le même cycle ; deux semaines groupées dans un autre cycle). Des dispositifs spécifiques sont mis en place pour les M2 cursus 2 et prévus pour les parcours en développement (M1 contractuels alternant ; M1 international proposant un stage de deux à quatre semaines à l'étranger en pratique accompagnée)</p> <p>Le stage est bien le lieu de concentration de l'ensemble des savoirs proposés en master et éclaire positivement l'ensemble de la formation.</p>

Place de l'international
<p>Cette dimension est clairement prise en compte : le dossier mentionne l'existence de partenariats avec des universités étrangères (accueil d'étudiants grecs en mobilité hors convention, échanges avec la Russie), avec échanges de compétences en formation initiale et continue et d'assistantats.</p> <p>De plus, un parcours <i>Ouverture à l'international</i> est créé pour la rentrée 2016. Il comporte spécifiquement un stage en établissement à l'étranger (M1 en 2016-2017 et M2 cursus 2 en 2017-2018), des cours disciplinaires en anglais (plus de 200h de cours et des modalités d'évaluation adaptées avec des rendus également en langue anglaise), un projet culturel mis en œuvre à l'étranger, un écrit réflexif en lien avec l'autre ou l'inter-culturalité, une formation en didactique du français langue étrangère ainsi qu'une découverte des autres systèmes éducatifs (interventions en visio-conférence des partenaires académiques de la DAREIC -Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération). A la rentrée 2017, un partenariat entre le rectorat et l'ESPE de l'académie d'Amiens est envisagé avec l'Université de Wuppertal.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>En M1, le public est composé d'étudiants en formation initiale ou continue. En M2, le public est composé d'étudiants, dits en cursus 1 (1A : fonctionnaires stagiaires devant valider le master 2 et 1B : fonctionnaires stagiaires, dispensés de valider le master) et en cursus 2 (étudiants non fonctionnaires stagiaires souhaitant préparer à nouveau le CRPE ou valider un master 2)</p> <p>L'ouverture à des publics diversifiés en dehors des étudiants venant de licence (étudiants en reconversion professionnelle ou en reprise d'études) existe. Les étudiants en situation très particulière (sportifs de haut niveau, mères de famille, ou titulaires d'un autre master) sont pris en compte.</p> <p>Cette formation est accessible par validation d'études ou validation des acquis de l'expérience. Chaque année, environ 60 étudiants sur l'académie en reconversion professionnelle intègrent le M1.</p> <p>Faisant suite aux Emplois d'Avenir Professeur, le dispositif des Emplois Apprentis Professeurs (EAP) a été mis en place en 2015-2016 (25 contrats EAP) pour l'ensemble de l'ESPE. Le dispositif dans son ensemble a montré son efficacité puisque 95 % des étudiants inscrits en <i>MEEF 1^{er} degré</i> et ayant un contrat EAP ont réussi le concours du CRPE en 2015.</p> <p>Le cas des candidats ayant échoué au concours est pris en compte, notamment par la proposition d'insertion dans d'autres milieux que l'enseignement (des associations, des formations pour adultes, voire des séjours linguistiques à l'étranger). Ceux qui ont échoué pour la deuxième fois au concours reçoivent une aide logistique du conseil régional et de la cellule d'emploi des cadres à Amiens pour permettre une réorientation professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La préférence est donnée au présentiel, ce qui permet effectivement de suivre les étudiants.</p> <p>Les enjeux que représente le numérique sont pris en compte. Ses vertus pédagogiques pour la personnalisation des parcours de formation sont évoquées ; une technologie adaptée commence à être développée. L'utilisation de sources numériques et l'EAD (enseignement à distance) permettent de prendre en compte des publics spécifiques (notamment handicaps, SUAPS, formation continue, etc.). Cette procédure (notamment l'ENT Tutélec) semble cependant sous utilisée (y compris par les formateurs).</p> <p>L'existence d'un « groupe de parole » des étudiants est une initiative intéressante qui permet de confronter les expériences des stagiaires.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation s'effectue conformément aux textes en vigueur. Les modalités de contrôle des connaissances sont discutées académiquement lors des réunions de départements et en assemblée générale de l'académie (sans qu'on en connaisse explicitement les participants), cela afin d'éviter un morcellement des évaluations et de permettre les ponts entre plusieurs disciplines. Aucune UE ne peut être acquise si la note est inférieure à 7. Les étudiants sont évalués tout au long de l'année par contrôle continu et bénéficient d'une session 2 en juin/juillet. Les cinq blocs (disciplinaire, didactique, recherche, tronc commun, mise en situation professionnelle) ne sont pas compensés (pour s'assurer de la future polyvalence du professeur des écoles). Le jury de master est composé de neuf formateurs intervenant dans le master <i>MEEF 1^{er} degré</i> et représentant différents enseignements. Les trois centres sont représentés ; il n'est rien dit sur le fonctionnement des examens dans les différents centres (pas de sujets communs mentionnés).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Cet item est assez peu développé et s'appuie essentiellement sur les textes ministériels.</p> <p>On note cependant l'existence d'un portefeuille numérique individualisé de compétences qui devrait permettre à l'étudiant de suivre et d'évaluer son parcours.</p>

Suivi des diplômés

L'item n'est pas vraiment renseigné ; il est uniquement dit que le suivi se fait « dans le cadre de l'enquête du BIOIP (bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) ». Ceci s'explique par le caractère récent de la formation qui n'a pu encore faire l'objet d'une enquête d'insertion nationale.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement est mis en place pour la formation *MEEF 1^{er} degré*.

Sa composition et son organisation sont arrêtées par les statuts de l'ESPE. Le conseil est constitué de 20 personnes. La présidente (EC), les 3 responsables de centres, la responsable de l'EAD, 1 enseignant chargé du séminaire recherche, 1 enseignant chargé du tronc commun, 1 enseignant de M2 tuteur ESPE, les 3 IEN adjoints, 3 DEA (un par département), 5 étudiants et fonctionnaires stagiaires (M1 et M2) des 3 centres, un personnel BIATSS.

Ce conseil réfléchit tout autant à la préparation du concours qu'à la préparation au métier, notamment les stages, au tronc commun entre les différentes mentions et au rapport CM/TD. Ces discussions ont abouti à des modifications de maquette, notamment à une réduction des cours magistraux. Le conseil de perfectionnement a donc toute sa place dans la réflexion sur le master.

Il existe également un COSP (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique) à l'intérieur de l'ESPE, qui comporte plusieurs sous-commissions : tutorat mixte, maîtrise de la langue, évaluation, recherche. Les relations entre conseil de perfectionnement et COSP, ne sont pas clairement précisées.

Des enquêtes sur le tronc commun (à destination des fonctionnaires stagiaires (en 2014-2015) et sur le tutorat mixte (à destination des fonctionnaires stagiaires, des tuteurs de terrain et des tuteurs ESPE en 2015-2016) ont été mises en place et ont permis de faire évoluer les formations.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Master attractif (nombre d'inscrits en hausse) et projet ouvert (cf. accueil des publics) à la mesure des enjeux, en particulier quantitatifs.
- Projet d'internationalisation très abouti.
- Présence d'une réflexion sur l'évolution possible du master (conseil de perfectionnement) et volonté de dépasser les habituelles représentations sur les cycles.
- Démarche articulant recherche et pratiques professionnelles.
- Possibilité pour les étudiants de partager leur expérience professionnelle de terrain (groupes de parole).
- Démarches d'individualisation (accompagnement, suivi) et usage de la formation à distance.

Points faibles :

- Manque de visibilité de la spécificité de la mention dans le dossier fourni qui rend difficile la lecture des objectifs et des moyens engagés.
- Utilisation des outils numériques peu développée.
- Difficultés de communication dues à l'étendue de l'académie et à la multiplicité des sites, y compris pour le suivi des stages.
- Concentration des enseignants-chercheurs sur le site d'Amiens.
- Décalage entre les moyens et les objectifs visés.

Avis global et recommandations :

L'avis est globalement positif. Le dossier est extrêmement détaillé, parfois de façon excessive et mêle parfois dans le même item des éléments différents (formation continue, numérique, etc.) ; on a quelquefois du mal à dégager les véritables points forts et faibles de la formation, d'ailleurs souvent présentés sous le même « chapeau ». Mais *a contrario*, cela montre une volonté de présenter les différents cas et témoigne d'une prise en compte des cas particuliers.

Ainsi il faudrait rendre plus visibles les éléments spécifiques au master *MEEF 1^{er} degré*. Plus généralement, il faudrait décliner les objectifs, trop généraux, en objectifs plus opérationnels et spécifiques au parcours, et les hiérarchiser davantage. .

Il serait intéressant de poursuivre et d'augmenter les partenariats avec des universités étrangères.

Les modalités de l'articulation entre contrôle continu et acquisition des compétences seraient à développer.

Il serait intéressant d'explicitier les enjeux et apports des nombreuses conventions au regard de l'objectif de la formation.

Il serait utile de distinguer plus nettement dans la présentation l'usage du numérique pour les futurs enseignants (tableau interactif par exemple) et son rôle dans l'acquisition des savoirs et compétences (EAD par exemple). Les technologies numériques peuvent aider à régler le problème des sites multiples, notamment pour les cours de « culture commune ».

Il serait bon de faciliter l'assistance et la participation aux manifestations scientifiques telles que les journées d'études pour permettre l'accès en doctorat, y compris pour les diplômés de cette mention dans le domaine des sciences de l'éducation comme dans d'autres domaines (psychologie, sciences du langage, mathématiques, lettres, etc.).

Il serait utile de préciser le rôle de chaque catégorie de représentants dans le conseil de perfectionnement.

La concentration géographique des EC sur Amiens (alors qu'il y a plusieurs sites) pose des problèmes d'encadrement de la recherche. Il serait opportun de se doter, pour les différents acteurs concernés, de moyens matériels, humains et organisationnels qui permettent une mise en œuvre, à un niveau supérieur, de la démarche de recherche telle qu'elle est envisagée.

Il faudrait augmenter et clarifier les liens entre les formations proposées à l'ESPE et celles du Plan Académique de Formation.

L'ouverture de la formation à un public de formation continue doit être poursuivie au regard des enjeux de recrutement.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MEEF Premier Degré

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013850-018831-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'ESPE à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous faire part des remarques suivantes :

Evaluation des étudiants

Il est à signaler que des sujets communs existent dans différents blocs (cf annexe 7 MCC). Ces sujets sont organisés sur les 3 sites de l'ESPE le même jour, à la même heure, avec un barème commun afin d'évaluer de la manière la plus homogène possible les étudiants.

Conclusions de l'évaluation

Concernant les difficultés de communication dues à l'étendue de l'académie et à la multiplicité des sites, y compris pour le suivi des stages

Il est tout à fait exact que l'académie est étendue, toutefois:

- Les comités de direction réunissant la direction de l'ESPE, les 3 responsables de centres et les chargés de mission sont mensuels,
- Deux journées banalisées (une dans le centre d'Amiens, une dans un des deux autres centres) rassemblent les collègues intervenant dans le master MEEF 1er degré,
- Un séminaire de deux à trois jours en juin rassemble la direction, les responsables de centre, les chargés de missions, les responsables administratifs et planifie l'année à venir, examine les dossiers etc.
- Des enseignements sont dispensés via Classilio afin de limiter les déplacements de collègues et d'étudiants ou de fonctionnaires stagiaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN